

Réussir son aménagement intérieur : le plan d'action complet

Prise de mesures et état des lieux

- Relever les dimensions exactes de chaque mur (hauteur et largeur).
- Noter l'emplacement précis des ouvertures (portes, fenêtres) et leur sens d'ouverture.
- Localiser les points techniques : prises électriques, interrupteurs, arrivées d'eau et radiateurs.
- Identifier les contraintes structurelles : piliers, poutres apparentes ou conduits de cheminée.
- Réaliser un plan à l'échelle (papier millimétré ou logiciel 3D) pour visualiser l'agencement.

Vérifications techniques indispensables

- Vérifier l'état des supports (murs et sols) : humidité, fissures ou besoin de ragréage.
- Contrôler la conformité de l'installation électrique par rapport aux nouveaux besoins.
- S'assurer que la ventilation (VMC) est suffisante pour les pièces humides.
- Vérifier la capacité de charge des sols si vous prévoyez des meubles lourds ou des cloisons.
- Anticiper les besoins en éclairage pour chaque zone de vie.

Logistique et préparation du chantier

- Définir un planning réaliste incluant les temps de séchage (peinture, enduit).
- Prévoir une zone de stockage sécurisée pour les matériaux et le mobilier.
- Protéger les zones non concernées par les travaux (bâches, ruban adhésif).
- Organiser l'évacuation des gravats et déchets (déchetterie ou benne).
- Préparer un kit de nettoyage de fin de chantier.

Gestion du budget et suivi

- Établir un tableau récapitulatif des devis et dépenses réelles.
- Prévoir une marge de sécurité de 10 à 15 % pour les imprévus techniques.
- Comparer les prix des matériaux chez plusieurs fournisseurs.
- Centraliser toutes les factures et garanties dans un dossier dédié.